

DROIT ADMINISTRATIF

L'ouvrage, comme son titre l'indique, traite du programme classique du cours de deuxième année de droit administratif général et en analyse toutes les grandes parties, dans l'étude de l'action de l'Administration (Police administrative, service public), de ses moyens (actes unilatéraux et contrats) comme des rapports de l'Administration et du Droit (principes de légalité et de responsabilité).

Mais il dépasse cette étude classique par l'éclairage particulier donné au pouvoir du juge administratif sur la fixation du droit administratif français : par des constructions totalement jurisprudentielles, par l'interprétation des grands principes ou textes, par la délimitation des frontières conceptuelles, le juge a un rôle prédominant dans l'essence même du droit administratif.

Utilisable comme un manuel classique, mais permettant également une réflexion approfondie sur l'évolution, la souplesse et l'adaptation d'un droit spécifique à son environnement, l'ouvrage s'adresse aux étudiants tous cycles confondus comme aux chercheurs ou praticiens.

Manuel GROS, professeur de droit public à l'université de Lille 2, faculté des sciences juridiques et sociales, dirige différentes formations de Master 2 de procédure administrative et de droit de l'environnement. Ancien doyen de la faculté de droit Alexis de Tocqueville de Douai, il est également avocat au barreau de Lille.



ISBN: 978-2-296-11466-1

33 €